CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108912** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2007

Forme juridique : SAS

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2007A2391

Siret : 498 308 436 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 21 7933

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011429479604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011429479604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : DOUSSOT SERVICE ENERGIE

23 RUE RENE COTY
21000 DIJON

Téléphone : 03 80 36 45 62 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BOUILLER FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / DEBIOLLE JOEL PRÉSIDENT / THIERRY CAROLINE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : http://www.doussot.fr

E-mail : carodoussot@wanadoo.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 710 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	12	23/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		23/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 15:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E108912** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2007
Forme juridique : SAS

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2007A2391

Siret : **498 308 436 00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 21 7933

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011429479604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011429479604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **DOUSSOT SERVICE ENERGIE**

23 RUE RENE COTY
21000 DIJON

Téléphone : 03 80 36 45 62 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.doussot.fr
E-mail : carodoussot@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BOUILLER FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / DEBIOLLE JOEL PRÉSIDENT / THIERRY CAROLINE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 15:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.